

ENQUETE SUR LES DEPENSES DES MENAGES (EDM 2000)

DEFINITION DE QUELQUES VARIABLES ET CONCEPTS

Ménage à enquête complète: nombre de jour d'enquête (S01Q17 = 15)

Lorsque l'on veut travailler uniquement avec ces ménages, la pondération à utiliser dans le fichier est **ponder15**.

Non réponse : Tous les ménages avec $S01Q17 < 7$ ont été considérés comme des non réponses. Nous avons donc accepté tous les ménages avec au moins 7 jours d'enquête.

La pondération correspondante pour est **ponder07** dans le fichier.

Tranches d'âge : 0-4; 5-9;80 et plus.

Type de quartier : 1- quartier non résidentiel
2- Quartier résidentiel

Type de ménage (variable à créer) :

- 1- Ménage uni personnel : ménage d'une personne
- 2- Couple : Chef de ménage et son conjoint
- 3- Ménage nucléaire monoparental : Chef de ménage et ses enfants.
- 4- Ménage nucléaire strict : Chef de ménage, son conjoint et leurs enfants.
- 5- Ménage élargi monoparental : Le chef de ménage, éventuellement ses enfants, et d'autres membres autres que ses enfants.
- 6- Ménage élargi : Le chef de ménage, son/ses conjoints, éventuellement leurs enfants et d'autres membres autres que leurs enfants.

Taille du ménage (variable à créer) : Membre du ménage : 1- membre depuis 12 mois ou plus, 2- membre depuis moins de 12 mois, 3- personnel logé et nourri, 4 pensionnaire (non locataire). On l'obtient aussi sur la fiche par la formule suivante : Nombre total de personnes – nombre d'anciens membres – nombre de visiteurs (une variable créée et figurant dans le fichier).

Pour les tableaux sur le niveau d'instruction et de formation de la population, les classes d'âge sont les suivantes: 5-9 ans; 10-14; 15-19; 20-24; 25-29; 30-34; 35-39; 40-44; 45-49; 50-54; 55- 59; 60 et plus.

Pour les tableaux sur l'occupation des membres du ménage, les classes d'âge sont les suivantes: 15-19; 20-24; 25-29; 30-34; 35-39; 40-44; 45-49; 50-54; 55- 59; 60-64, 65 et plus.

Pour les tableaux faisant intervenir la taille du ménage, les tranches sont les suivantes:

1 personne; 2 à 3 personnes; 4 à 6 personnes; 7 à 10 personnes; 11 personnes et plus.

Quelques définitions sur l'activité.

Population potentiellement active: 15 ans et plus

Créer une variable "situation d'activité en 1996 (SITAC96)" qui comprend les modalités suivantes:

1-Exerçait un emploi, 2-Cherchait un emploi, 3-Inactif.

- 1 pour toute personne dont la réponse à la question 6a est 1.
- 2 pour toute personne dont la réponse à la question 6a est 2.
- 3 pour toute personne dont la réponse varie de 3 à 8 à la question 6a .

Créer une variable "situation d'activité BIT en 2000 (SITACBIT00)" qui comprend les modalités suivantes:

1-Actif occupé, 2-Chômeur (BIT), 3-Inactif BIT.

Inactifs BIT : Personne âgée de 15 ans et plus, qui ne travaille pas (ou plus) et qui est soit, étudiant/élève, soit retraité, soit rentier, soit femme au foyer, soit invalide, soit autre inactifs.

Actif occupé: Personne âgée de 15 ans et plus, qui travaille et celle qui, bien qu'ayant affirmé qu'elle ne travaille pas déclare après qu'elle a travaillé au moins une heure au cours des 30 derniers jours précédents l'enquête.

Chômeur BIT: Personne âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillait pas (ou plus), même ne serait-ce qu'une heure au cours des sept derniers jours et qui a cherché un emploi au cours des 7 derniers jours précédents l'enquête.

Population active BIT : Actifs occupés + chômeurs BIT

Taux d'activité BIT : Population active BIT/population potentiellement active

Taux d'activité BIT par tranche d'âge : Population active BIT de la tranche d'âge/population potentiellement active de la tranche d'âge

Taux de chômage BIT: Effectif des chômeurs BIT/population active BIT

Taux de chômage BIT par tranche d'âge : Effectif des chômeurs BIT par tranche d'âge /population active BIT par tranche d'âge.

A créer : Situation d'activité (SITAC00) comprenant :

1- Actifs occupés (idem ci-dessus)

2-Chômeur BIT (idem ci-dessus)

3-Chômeur découragé: Chômeur BIT mais qui souhaite travailler (S05q10 = 1).

4- Inactifs : Inactif BIT qui ne souhaite pas travailler (S05Q10=2)

Population active : Actifs occupés + chômeurs

Taux d'activité : Population active/population potentiellement active

Taux d'activité par tranche d'âge : Population active de la tranche d'âge/population potentiellement active de la tranche d'âge

Taux de chômage: Effectif des chômeurs /population active

Taux de chômage par tranche d'âge : Effectif des chômeurs par tranche d'âge /population active par tranche d'âge.

Nombre d'heures travaillées par semaine (à créer) : nombre de jours travaillés x nombre moyen d'heures travaillées par jour.

Sous emploi (à créer): Personne ayant travaillé moins de 40 heures par semaine.

Détermination du secteur institutionnel (variable à créer)

Il se détermine à partir de la section sur l'occupation des ménages, questions Q 15, Q16b et Q16c de la manière suivante:

- 1- Administration Q15 = 7
- 2- Entreprise publique ou parapublique Q15 = 6
- 3- Entreprise associative Q15 = 5
- 4- Organisme international ou diplomatique Q15 = 8
- 5- Entreprise privée formelle Q15 = 4 et Q16b = 1 ou
Q15 = 4 et Q16c = 1
- 6- Entreprise informelle Q15 = 1 ou 2 ou 3 ou
Q15 = 4 et Q16b = (2 ou 3) et Q16c = (2 ou 3).
- 7- Autre Q15 = 9

Détermination de la durée dans le chômage(à créer): Q13 – date du premier jour d'interview (Identification du ménage (Q6)), convertir en mois.

Détermination de l'ancienneté dans l'emploi principal (à créer): Q19 – date du premier jour d'interview (Identification du ménage (Q6)), convertir en mois.

Tranches de durée ou d'ancienneté :

- moins de 6 mois;
- de 6 à moins de 13 mois;
- de 13 à moins de 25 mois;
- de 25 à moins à de 37 mois;
- de 37 à moins de 61 mois;
- de 61 à moins de 85 mois;
- de 85 à moins de 121 mois;
- 121 mois et plus.

Tranches d'heures travaillées par semaine :

- moins de 10 heures
- de 10 heures à moins de 20 heures;
- de 20 heures à moins de 30 heures;
- de 30 heures à moins de 40 heures;
- de 40 heures à moins de 46 heures;
- 46 heures et plus.

Niveau d'instruction (variable à créer)

1- Aucune classe suivie

2- Niveau maternel

Jardin d'enfant (nursery school)

Maternelle (class one)

Sil (class two)

3- Primaire

CP (class three) au CM2 (class seven

4- Secondaire général 1er cycle

Sixième (form one) en Troisième (Form four)

5- Secondaire général 2e cycle

Seconde (Form five) en Terminale (upper six)

6- Secondaire technique 1er cycle

1^{ère} année en quatrième année

7- Secondaire technique 2ème cycle

Seconde technique en terminale technique

8- Niveau supérieur

1^{ère} année université ou grande école et plus (y compris "autres" (46))

9- Ecole coranique

10- Formation non classique (47)

- *N.B: Pour tous les résultats sur les individus (population totale, taille du ménage, taille en unité de consommation, occupation des ménages, niveau d'instruction ou de formation etc.), exclure les anciens membres et les visiteurs.*

DEPENSES ET NIVEAU DE VIE DES MENAGES.

I- EXTRAPOLATION DES DONNEES SUR L'ANNEE.

1.1 Dépenses courantes saisies à l'aide des carnets de compte

Extrapolation des dépenses et des quantités par produit

Étape 1 : multiplier les montants et les quantités par le facteur multiplicatif ci-après selon les fréquences de renouvellement

Fréquence de renouvellement	Facteur multiplicatif
0- Moins de 15 jours	24,33 x (15/Nombre de jours enquêtés)
1- Entre 15 jours et un mois	12,00
2- Entre un et deux mois	6,00
3- Entre deux et trois mois	4,00
4- Entre trois et quatre mois	3,00
5- Entre quatre et cinq mois	2,40
6- Entre cinq et six mois	2,00
7- Entre six et sept mois	1,71
8- Entre sept et huit mois	1,50
9- Entre huit et neuf mois	1,33
10- Entre neuf et dix mois	1,20
11- Entre dix et onze mois	1,09
12- Une fois l'an	1,00
19- Dépense occasionnelle	1,00

Étape 2 : agréger les dépenses et les quantités ainsi extrapolés produit par produit sur les quinze jours.

NB. Faire attention d'harmoniser les unités avant d'agréger les quantités.

1.2 Les autres dépenses courantes du ménage (CQ09, CQ11, CQ13, Q17, Q19)

Etape 1 : Calcul de la dépense mensuelle équivalente correspondant à la fréquence et à la dépense moyenne déclarée

CETTE DEPENSE S'OBTIENT PAR LA FORMULE SUIVANTE:

DEPMOIS = Moyenne de la dépense ou valeur effectuée x Nombre de fois x COEF x (Période concernée/12)*(1/12), où:

- "COEF" désigne le coefficient d'extrapolation a l'année (52, 12 ou 1)

Valeur de COEFF :

Unité de temps	Valeur de COEFF
1- Semaine	52
2- Mois	12
3- an	1

Etape 2 : Extrapolation à l'année :Multiplier la dépense mensuelle équivalente (DEPMOIS) par 12

1.3 Dépenses liées au logement effectuées au cours des 12 derniers mois (CQ21)

Créer deux variables :

1- Dépenses effectuées par le ménage pour le ménage (DEPLOGT1) (1er tableau de CQ21) :

Etape 1 : Calcul de la dépense mensuelle équivalente correspondant à la fréquence et à la dépense moyenne déclarée

DEPLGMOIS = Moyenne de la dépense ou valeur effectuée x Nombre de fois*COEF*(Période concernée/12)*(1/12), où:

- "COEF" désigne le coefficient d'extrapolation a l'année (52, 12 ou 1)

Valeur de COEFF :

Unité de temps	Valeur de COEFF
1- Semaine	52
2- Mois	12
3- an	1

Etape 2 : Extrapolation à l'année :Multiplier la dépense mensuelle équivalente (DEPMOIS) par 12

2- Dépenses effectuées par le ménage pour un autre ménage (DEPLOGT2) (3ème tableau de CQ21)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.4 Dépenses pour la réparation ou l'aménagement d'un logement au cours des 12 derniers mois (CQ23)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.5 Dépenses en appareil ménager et mobilier au cours des 12 derniers mois (CQ25)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.6 Dépenses pour l'achat d'équipement de loisir effectuées par le ménage au cours des 12 derniers mois (CQ27)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.7 Dépenses pour l'achat et l'utilisation d'un moyen de transport privé au cours des 12 derniers mois (CQ29)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.8 Achats d'articles d'ameublement et d'ustensiles de ménage au cours des 12 derniers mois (CQ31)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.9 Dépenses effectuées à l'occasion de fêtes ou cérémonies au cours des 12 derniers mois (CQ33)

Créer : 1- dépenses exceptionnelles pour le ménage (DEPEXC1) CQ3306 = 1

2- dépenses exceptionnelles pour un autre ménage (DEPEXC2) CQ3306 = 2

DEPEXC = DEPEXC1 + DEPEXC2

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.10 Dépenses d'habillement et de chaussures au cours des 12 derniers mois (CQ35A)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.11 Autres dépenses d'habillement au cours des 6 derniers mois (CQ35B)

Extrapolation sur l'année : Multiplier le montant déclaré de la dépense par 2.

1.12 Dépenses de santé au cours des 12 derniers mois (CQ37A)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.13 Autres dépenses de santé au cours des 3 derniers mois (CQ37B)

Extrapolation sur l'année : Multiplier le montant déclaré de la dépense par 3.

1.14 Dépenses de déplacement à l'étranger au cours des 12 derniers mois (CQ39A)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.15 Dépenses exceptionnelles de déplacement à l'intérieur du pays au cours des 6 derniers mois (CQ39B)

Extrapolation sur l'année : Multiplier le montant déclaré de la dépense par 2.

1.16 Dépenses d'éducation et de formation au cours de l'année scolaire 1999/2000 au cours des 12 derniers mois (CQ41)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.17 Autres dépenses individuelles (loisirs, soins personnels et divers) au cours des 12 derniers mois (CQ43)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.18 Aides et cadeaux en argent donnés à d'autres ménages au cours des 12 derniers mois: les versements courants (CQ45)

Etape 1 : Calcul de la dépense mensuelle équivalente correspondant à la fréquence et à la dépense moyenne déclarée

CADMOIS = Moyenne de la somme donnée x Nombre de fois*COEF*(Période concernée/12)*(1/12), où:

- "COEF" désigne le coefficient d'extrapolation à l'année (52, 12 ou 1)

Valeur de COEFF :

Unité de temps	Valeur de COEFF
1- Semaine	52
2- Mois	12
3- an	1

Etape 2 : Extrapolation à l'année : Multiplier la dépense mensuelle équivalente (CADMOIS) par 12

1.19 Aides et cadeaux en argent donnés à d'autres ménages au cours des 12 derniers mois: les versements exceptionnels (CQ46)

Extrapolation sur l'année : La dépense annuelle est celle qui a été déclarée.

1.20 Les achats de fruits et légumes au cours des 12 derniers mois (CQ15)

Créer deux variables si des montants ont été déclarés sur les deux périodes.

1- Dépenses effectuées en période d'abondance (FRUILEG1) (période d'achat = 1) :

N° item	Durée de la période d'abondance en mois	Durée de la période de rareté en mois
01	3	2
02	3	9
03	3	2
04	2	2
05	4	2
06	Saisonnalité négligeable	
07	3	9
08	6	6
09	Saisonnalité négligeable	
10	Saisonnalité négligeable	
11	6	6
12	2	2
13	3	2
14	Saisonnalité négligeable	
15		
16	6	6
17	6	6
18	Saisonnalité négligeable	
19	Saisonnalité négligeable	
20	Saisonnalité négligeable	
21	8	4
22	8	4
23	8	4
24	5	7
25	8	4
26	8	4
27	Saisonnalité négligeable	
28	Saisonnalité négligeable	
29	8	4
30	6	5

Source: MINAGRI (1997) modifié (l'hypothèse est que la période de grande production correspond à la période d'abondance sur les marchés) et Ludovic Temple – Sandrine Dury "Instabilité du prix des vivriers, sécurité alimentaire urbaine au Cameroun".

2- Dépenses effectuées en période de rareté (FRUILEG1) (période d'achat = 2)

Etape 1 : Calcul de la dépense annuelle en période d'abondance équivalente correspondant à la fréquence et à la dépense moyenne déclarée

DEFRUIT1 = Moyenne de la dépense x Nombre de fois x COEF x (Période concernée/12)
où:

- "COEF" désigne le coefficient d'extrapolation a l'année (52, 12 ou 1)

Valeur de COEFF :

Unité de temps	Valeur de COEFF
1- Semaine	52
2- Mois	12
3- an	1

Etape 2 : Calcul de la dépense annuelle en période rareté équivalente correspondant à la fréquence et à la dépense moyenne déclarée

DEFRUIT2 = Moyenne de la dépense x Nombre de fois x COEF x (Période concernée/12)
où:

- "COEF" désigne le coefficient d'extrapolation a l'année (52, 12 ou 1)

Valeur de COEFF :

Unité de temps	Valeur de COEFF
1- Semaine	52
2- Mois	12
3- an	1

Etape 3 : Calcul de la dépense annuelle pour chaque fruit, légume ou légumineuse

i) Des dépenses sont déclarées sur les deux périodes

$$DEPFRUIT = DEFRUIT1 + DEPFRUIT2$$

ii) Des dépenses sont déclarée sur une seule période

$$DEPFRUIT = DEFRUIT1 \text{ ou } DEPFRUIT2$$

ii) Produit à saisonnalité "négligeable"

$$DEPFRUIT12 = \text{Montant moyen} \times \text{Nombre de fois} \times \text{COEF} :$$

- "COEF" désigne le coefficient d'extrapolation à l'année (52, 12 ou 1)

Valeur de COEFF :

Unité de temps	Valeur de COEFF
1- Semaine	52
2- Mois	12
3- an	1

Créer la variable à trois modalités " type de transaction" (TYPT) :

1 = consommation monétaire : les transactions monétaires

2 = autoconsommation : toutes les dépenses de CQ13 à l'exception de l'item 13

3 = prélèvement sur stocks destinés principalement au commerce: type de dépense = 7

Loyer imputé = montant estimé du loyer qu'auraient dû payer les ménages propriétaires, logés gratuitement ou logé par l'employeur contre contribution.

La méthode d'imputation reste à déterminer.

Loyer imputé net = loyer imputé annuel – montant annuel des remboursements de l'emprunt pour la construction du logement occupé (CQ20 question 27b, multiplier le montant mensuel par 12).

Dépense monétaire de consommation finale (DMCF) : Nomenclature des produits Code 01110 à 10439 + dépenses effectuées à l'occasion des fêtes ou cérémonie pour le ménage. Les prélèvements sur stocks (type de transaction = 3) et les estimations des valeurs des produits auto consommés (CQ13 ou type de transaction = 2) sont exclus.

Dépense totale (consommation monétaire+ prélèvements sur stocks+autoconsommation) de consommation finale (DCF) : Voir fichier "Indicateur de niveau de vie" pour les éléments qui le composent.

L'indicateur de niveau de vie (INDVIE 1) (hors cadeaux en nature reçus (CQ13 item 13)) qui peut être comparé à celui d'ECAM96, que nous appellerons par la suite, par abus de langage "Revenu total" est assimilé à la dépense totale de consommation finale.

Il convient de signaler qu'à Yaoundé, l'on a ajouté l'item 13 cadeaux en nature reçus. Cette instruction n'a pas été suivie à Douala. C'est pour les besoins de comparaison que l'on l'exclut dans le calcul de l'indicateur de niveau de vie. Des études particulières sur la ville de Yaoundé pourraient en tenir en compte.

Dépense monétaire de consommation finale par tête : Dépense monétaire de consommation finale / taille du ménage

Revenu par tête : Revenu total / taille du ménage.

Calcul de la taille du ménage en unité de consommation (UC) :

- i) Affecter 1 à tout membre du ménage âgé de 15 ans et plus et 0,5 si non.
- ii) Faire la somme (la taille en UC est inférieure ou égale à la taille)

Dépense de consommation finale par UC : Dépense totale de consommation finale / taille du ménage en UC

Revenu par UC : Revenu total / taille du ménage en UC.

Les classes de revenus :

Les classes de revenus, appelées quintiles sont définies selon la procédure ci-après (intégrée dans certains logiciels):

- i) au niveau de chaque ménage, on calcule le revenu annuel par tête;
- ii) les ménages de l'échantillon sont triés par ordre croissant de leur revenu annuel par tête;
- iii) on constitue à partir de ce classement cinq classes de revenu, chaque classe ou quintile regroupant 20% de ménages de l'échantillon.

Les calculs des indicateurs de répartition des revenus se feront à partir du " revenu total".

Indice du bien-être : c'est un indice de possession, en tant qu'un indice d'approximation/proxy pour le statut économique du ménage.

L'enquête EDM a recueilli des informations sur les caractéristiques du logement des ménages et la possession de quelques biens :

- Type de logement
- Matériaux des murs
- Situation de la cuisine
- Nombre de chambres
- Situation du WC
- Type de WC
- Situation de la salle de bain
- Equipement de la salle de bain
- Mode d'éclairage
- Combustible principal utilisé pour la cuisine
- Source d'approvisionnement en eau de boisson
- Téléphone fixe
- Téléphone portable
- Le ménage a (voir Fiche 24) : un réfrigérateur/congélateur, une cuisinière électrique, mixte ou à gaz, une machine à laver etc.
- Le ménage a (voir Fiche 26) : une radio/K7, autoradio, télévision noir et blanc, télévision couleur, antenne parabolique ou numérique ou câble, magnétoscope, etc..
- Le ménage a (voir Fiche 28) : une automobile, un vélamoteur/motocyclette, une bicyclette, un autre moyen de transport.

L'analyse des principales composantes (PC) est utilisée pour déterminer les pondérations de l'indice des variables de possession.

La technique extrait d'un grand nombre de variables les quelques (combinaisons linéaires orthogonales des) variables qui saisissent le mieux les informations qui arrivent souvent.

La première PC est un indice linéaire de variable qui a le plus grand nombre d'informations générales pour toutes les variables. Le résultat de PC est un indice de possession pour chaque ménage:

$$A_j = f_1 \times (a_{j1} - a_1)/(s_1) + \dots + f_n \times (a_{jn} - a_n)/(s_n)$$

f_i = facteur de score pour chaque possession i a_{ij} = valeur de la possession i du ménage j a_i et s_i sont la moyenne et l'écart type pour la variable de la possession i dans tous les ménages.

Indices des prix à la consommation à Yaoundé et Douala en 1996 et 2000

Poste de dépenses	Yaoundé 96	Douala 96	Yaoundé 2000	Douala 2000
ALIMENTATION, BOISSONS ET TABACS	168,0	149,4	190,6	172,7
PRODUITS ALIMENTAIRES	171,0	146,0	196,1	169,3
BOISSONS ET TABACS	151,2	164,1	159,9	187,5
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	138,1	150,2	188,6	171,4
DEPENSES DE MAISON	128,4	137,0	140,7	152,3
SANTE ET SOINS PERSONNELS	126,3	136,6	138,3	137,1
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	146,7	145,9	157,4	161,6
EDUCATION ET LOISIRS	150,8	134,9	164,5	135,7
INDICE GENERAL	150,9	145,2	171,9	163,0